

RENTRÉE 2022/2023



Rentrée 2022/2023

Inscription ou réinscription aux services périscolaires et/ou au restaurant scolaire

Les familles qui sont déjà inscrites au portail famille de la municipalité doivent procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s) selon les modalités habituelles et nous transmettre par le moyen de leur choix l'attestation d'assurance ainsi que la copie des vaccins.

Les familles utilisant le portail famille "Jeux, Toit et Moi" peuvent utiliser le même code d'accès en sélectionnant la rubrique "Municipalité".

Pour une première inscription plusieurs possibilités s'offrent à vous :

1

MAIL

Effectuez votre demande par mail auprès de notre secrétaire, Sandrine.

2

ACCUEIL EN MAIRIE

Venez retirer votre dossier auprès de l'accueil de la mairie.

3

SITE INTERNET

Téléchargez les documents depuis le site internet de la mairie.

Ensuite, le secrétariat de la mairie effectuera le traitement informatique et l'ouverture des droits au portail famille. Vous recevrez par mail vos codes personnels.

La municipalité



sandrine@perignat-les-sarlieve.fr



Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie

Lundi:
9:00-12:30/14:00-17:15
Mardi:
9:00-12:30/Fermé
Mercredi:
9:00-12:30/14:00-17:15
Jeudi:
9:00-12:30/15:30-17:15
Vendredi:
9:00-12:30/14:00-17:15
Samedi:
9:00-12:00



www.perignat-les-sarlieve.fr